

ÉTAT DE VALD  
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS,  
DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS  
SERVICE DES BÂTIMENTS

# CURE DU LIEU

2000 1999/2017

Héritage unique d'un moment de notre histoire, les cures ont contribué à façonner l'image de notre pays. Un village vaudois sur deux ou trois possède un tel bâtiment, important, de qualité, beaucoup plus cossu que la ferme ou la simple maison d'habitation, mais plus modeste qu'une maison de maître ou que les petits châteaux construits à la même époque. Le "ministre" propagateur de la foi nouvelle devait avoir une demeure symbolisant la place de son Eglise dans la société.

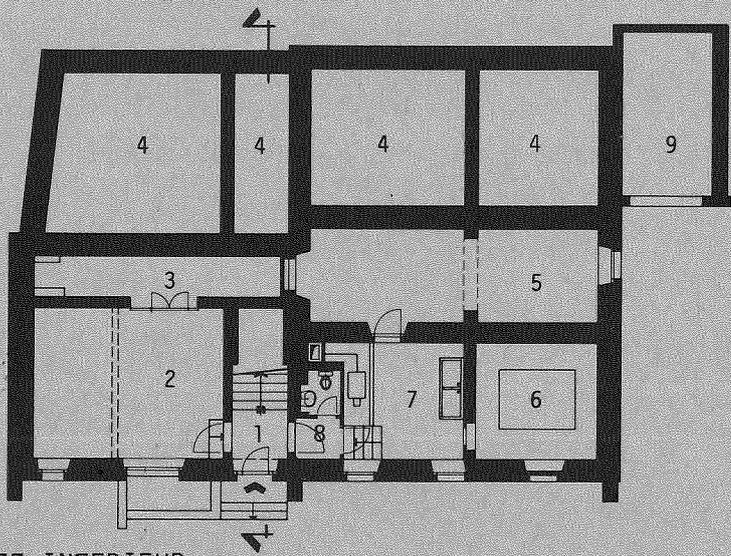
Bien faites, vastes, propices à l'accueil des paroissiens, les cures évitaient les fastes romains ou l'excessif dénuement monacal incompatible avec une religion favorisant l'individu et sa réussite personnelle. Edifiées souvent par leurs Excellences ou avec leurs subsides, les cures devaient aussi symboliser leur régime, sûr, solide, riche mais économe, construisant pour que cela dure, sur le roc comme le veut l'Evangile. Voisines des temples, au centre du bourg ou un peu à l'écart sur la même colline, elles donnent souvent, avec les sanctuaires, leur silhouette caractéristique aux localités.

Le graveur Weibel les a associées dans ses représentations, cherchant parfois le point de vue qui permette ce regroupement sur la même image. Les écoles ne sont venues, avec le second clocher du village, que bien plus tard ! La cure, résidence du pasteur, marquait que le village était le centre de la paroisse, petit chef-lieu, même si les autres villages disposaient aussi d'un lieu de culte. On y était fier de sa cure, que les autres n'avaient pas. Leurs volets vert et blanc depuis l'Indépendance vaudoise ont renforcé encore leur singularité. Aux limites du canton, là où parfois la frontière est bien compliquée, elles marquaient qu'on était en pays de Vaud.

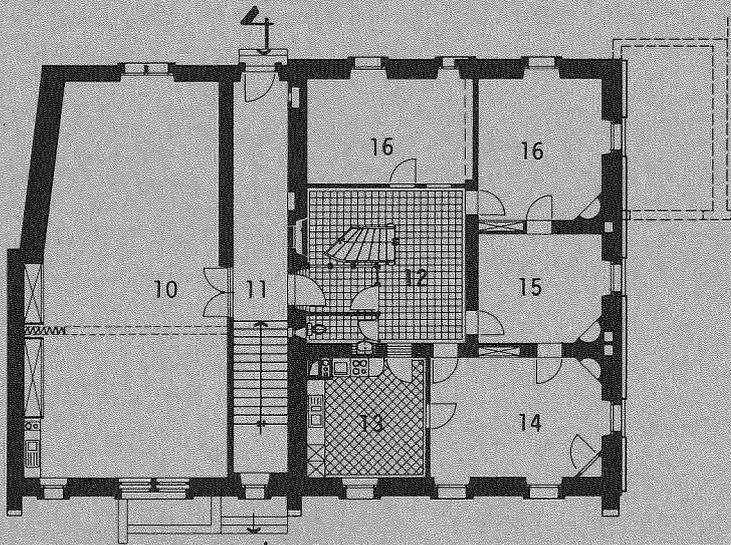
Cet ensemble remarquable constitue un patrimoine exceptionnel en Suisse, en Europe même; le canton doit le préserver, le maintenir pour les générations futures. L'effort en vaut la peine, nous devons nous montrer dignes de cet héritage, les sommes à y consacrer, si elles sont importantes, sont dérisoires comparées à la valeur de ce qu'il faut maintenir. Nous le devons aux Vaudois d'hier et de demain.

Marcel BLANC  
Chef du Département  
des travaux publics

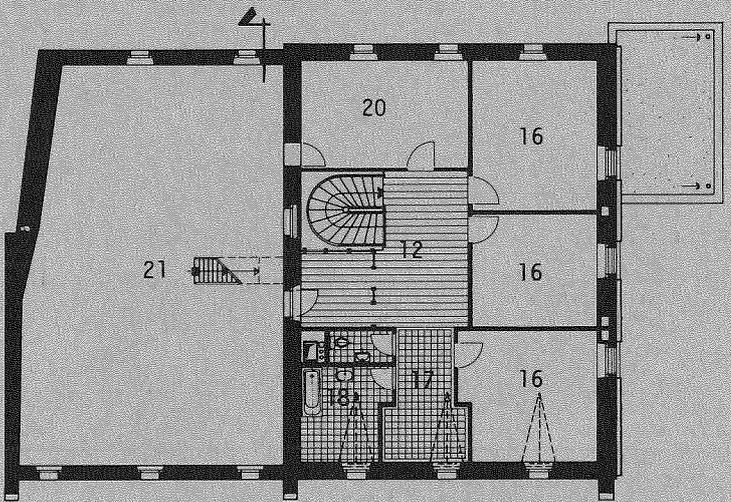
# CUKE DU LIEU



REZ-DE-CHAUSSEE INFERIEUR

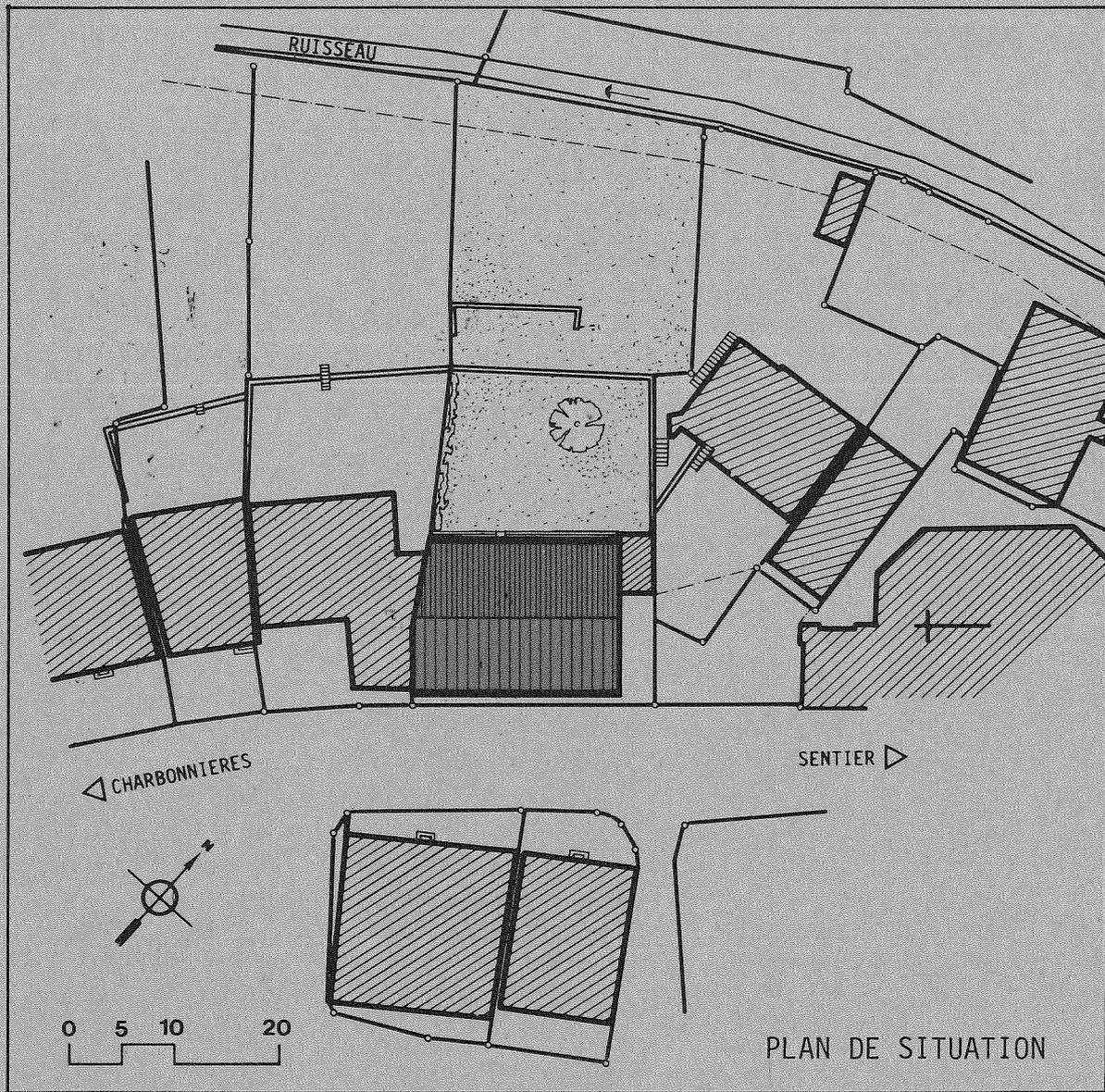


REZ-DE-CHAUSSEE SUPERIEUR



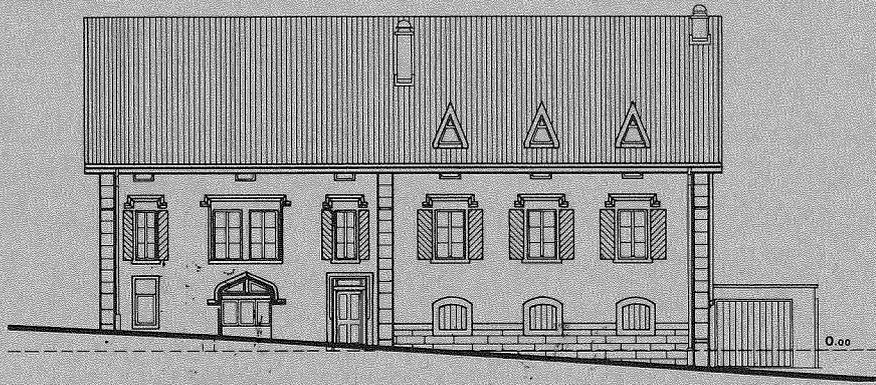
ETAGE - COMBLES



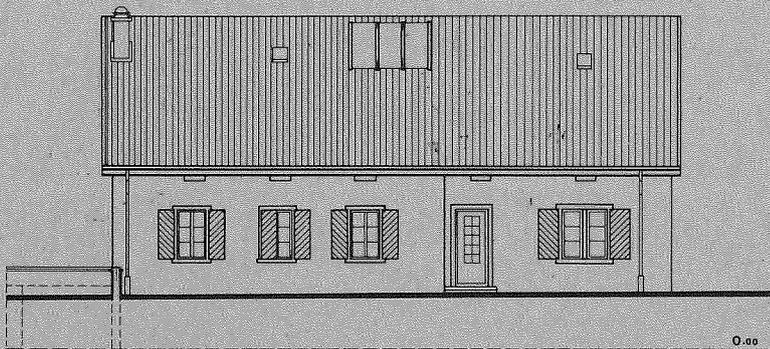


LEGENDE DES PLANS

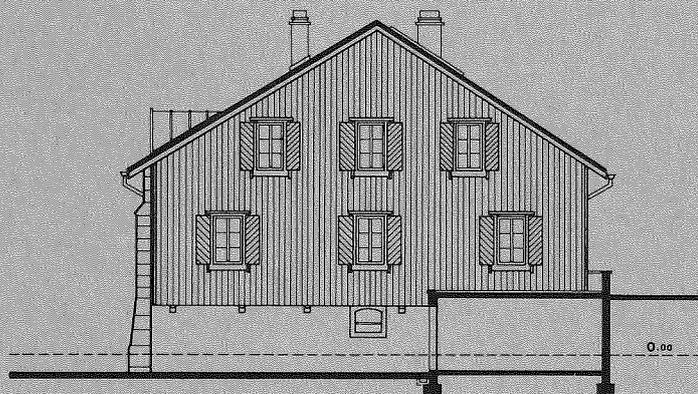
1. Entrée
2. Bureau pasteur
3. Réduit
4. Terre-plein
5. Cave
6. Local citerne
7. Chaufferie
8. W.-C.
9. Garage
10. Salle de paroisse
11. Entrée cure
12. Hall
13. Cuisine
14. Salle-à-manger
15. Séjour
16. Chambres
17. Dégagement
18. Salle-de-bains
19. Combles
20. Réduit-combles
21. Accès surcombles



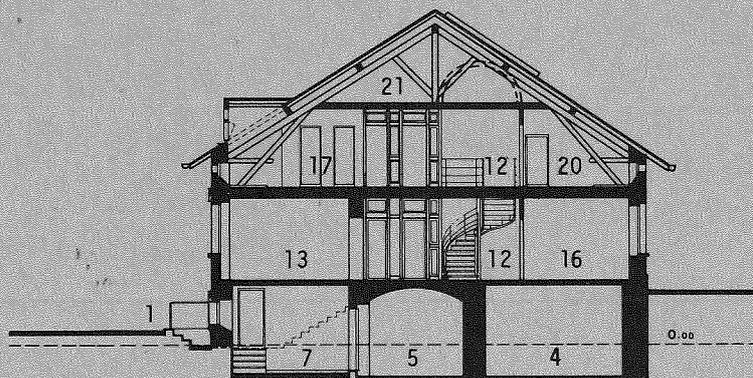
FAÇADE NORD-OUEST



FAÇADE SUD-EST



FAÇADE SUD-OUEST



COUPE TRANSVERSALE A-A



ÉTAT DE VAUD  
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS,  
DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS  
SERVICE DES BÂTIMENTS

# CURE DU LIEU

Les cures représentent un chapitre à part du patrimoine immobilier du canton de Vaud. Elles forment un ensemble remarquable de 155 bâtiments, tous destinés à la même fonction, réalisés à partir du XVe sc. jusqu'à nos jours. La période bernoise est particulièrement bien représentée car les cures jouaient alors un rôle symbolique affirmant dans nos bourgs et villages le nouveau pouvoir et la nouvelle religion.

La qualité de ces bâtiments est bien mise en évidence par les résultats d'un inventaire établi selon la méthode du recensement architectural du canton, qui répartit les constructions selon l'échelle suivante :

Note	Définition résumée	Nombre de cures	%
1	d'importance nationale	10	6,4
2	d'importance régionale	66	42,6
3	d'importance locale	44	28,4
4	intéressant dans son contexte	10	6,4
5	non dénué d'intérêt	8	5,2
6	sans qualité particulière	15	9,7
7	altère le site	2	1,3
		155	100 %

L'intérêt de cette série de maisons oblige les acteurs de la restauration à adopter des techniques d'études, d'analyses, puis d'interventions, proportionnées à l'importance du sujet.

Une méthodologie d'approche s'est développée avec les années; chaque cure fait l'objet d'une recherche d'archives, de relevés généraux et de détails, d'analyses archéologiques, d'examen de revêtements, de peintures, etc. L'architecte, auteur de la restauration, peut ainsi opérer ses choix en s'appuyant sur des matériaux objectifs. Chaque bâtiment apporte des données nouvelles qui s'accumulent peu à peu; des caractéristiques générales commencent à émerger. Elles offriront un jour matière à recherches en histoire de l'art ou en d'autres disciplines.

La continuité du Service des bâtiments garantit une certaine convergence d'action sur ce large échantillon que représentent 155 cures. Mais sa présence à long terme contient aussi le germe de la répétitivité; l'octroi de mandats à des architectes privés compense cette tendance par l'apport d'idées fraîches, de vues différentes. En outre, des bureaux non expérimentés en la matière font, avec l'appui du service, des expériences qu'ils réutiliseront sur d'autres chantiers. La complémentarité est évidente.

Le Service des bâtiments s'applique à observer les principes de restauration préconisés par l'ICOMOS et en particulier ceux de la charte internationale sur la conservation des monuments et des sites - Venise 1964 -. Parmi plusieurs règles de conduite, citons le respect des apports de chaque époque. La marque d'aujourd'hui doit être visible bien qu'intégrée. La restauration devient ainsi un acte créatif, condition indispensable pour que l'architecture soit belle.

Jean-Pierre DRESCO  
Architecte cantonal

1. Par sa décision du 18 mai 1984, le Conseil d'Etat accorde un crédit d'étude de Fr. 50'000.--, destiné à la restauration des cures de Bottens, le Lieu et Lutry.

2. La Commission parlementaire, composée des personnes suivantes :

M. E. GILLIERON	M. J. JACCARD
M. R. ACKERMANN	M. R. LIECHTI
Mme J. CERUTTI	M. L.-M. ROCHAT
Mme J. CODEREY	Mme J. RUFFETTA
M. J.-J. HELFER	

accompagnée par Monsieur le Conseiller d'Etat Marcel BLANC, Chef du Département des travaux publics, visite les cures concernées et rapporte favorablement au Grand Conseil.

3. Le GRAND CONSEIL DU CANTON DE VAUD accorde, par décret du 4 mars 1985, un crédit global de Fr. 2'430'000.-- pour les trois cures, dont Fr. 521'300.-- pour la cure du Lieu.

4. Organisation du maître de l'ouvrage :

- Etat de Vaud, Service des bâtiments
- M. H.-R. BRAUN, chef de la section travaux
- Mme R. ECONOMU, architecte, représentant du maître de l'ouvrage

- Mandataires :

- Ingénieur en chauffage	MM. KELLER et BURNIER
- Archéologue	ARCHEOTECH
	M. O. Feihl
- Restaurateur	Atelier Saint-Dismas
	M. E. Favre-Bulle
- Peintre-verrier	M. Michel DELANOE
- Expert maçon	M. R. SIMOND

C'est au Lieu que nous trouvons la première cure néo-gothique du canton de Vaud. Elle fut construite par l'architecte David-Louis Braillard, inspecteur des bâtiments de l'Etat, suite à l'incendie de 1858 qui a détruit à peu près tout le village du Lieu.

Cent vingt-cinq ans après, elle fut restaurée et "rajeunie" également par les architectes de l'Etat.

Dès son origine, le bâtiment a été conçu sur trois niveaux avec une nette séparation entre la partie habitation et la partie dépendances.

En 1895, cette partie est modifiée par une surélévation de la toiture et de la façade côté rue, adaptée au style néo-gothique du bâtiment principal.

L'actuelle restauration ne touche que peu cette dépendance, comprenant le bureau du pasteur au niveau du rez-de-chaussée inférieur et la salle de paroisse à l'étage.

Le style personnel de l'architecte Braillard, dont parle l'historienne Monique Fontannaz dans son rapport, se manifeste entre autre dans le plan de la partie habitation. Celui-ci se développe sur trois côtés autour du hall central avec, comme élément principal, la cage d'escalier fermée et éclairée par une verrière dans la partie supérieure.

Cette idée de l'architecte Braillard a été accentuée lors de l'actuelle transformation par la mise en valeur de la cage d'escaliers, devenue ainsi l'élément architectural principal. La qualité de cet ensemble est soulignée par un vitrail qui constitue l'oeuvre d'art.

L'ancien escalier, dangereux, et ne correspondant pas aux normes actuelles, a été remplacé.

Une nouvelle répartition des pièces sur deux niveaux, permet une meilleure séparation entre la partie jour et la partie nuit. Cette dernière est agrandie par l'aménagement des chambres supplémentaires et d'une salle-de-bains.

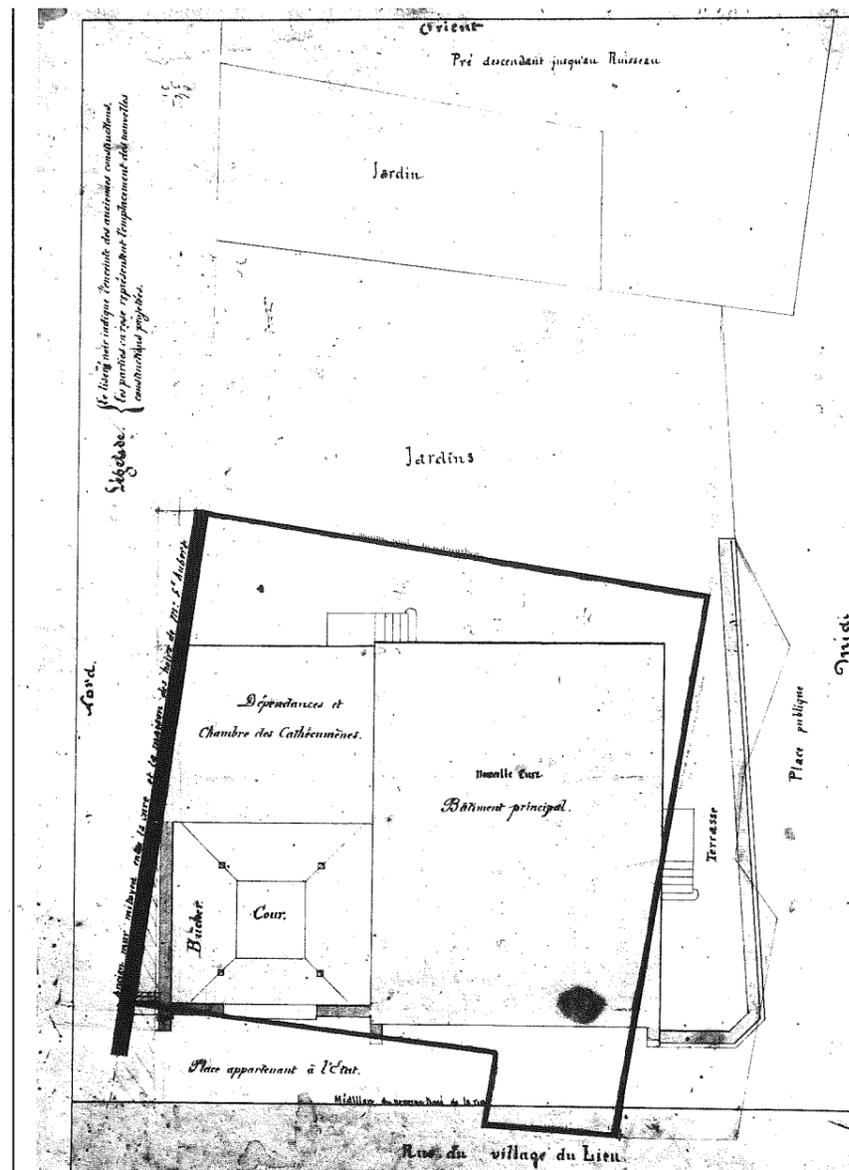
L'essentiel des travaux actuels s'est limité à restaurer avec précaution les éléments d'origine : réparation des boiseries anciennes et des parquets, piquage des enduits, recherche des couleurs intérieures d'origine, sondage et expertise des volets, crépissage et teinte des façades.

Les nouveaux éléments extérieurs et intérieurs : lucarnes, couverture en ardoise naturelle, capes de cheminée, cuisines, salles-de-bains, revêtements de sols, ont été fait avec des techniques nouvelles et des matériaux nouveaux, dans un langage de notre époque, tout en respectant l'esprit d'origine et la cohérence initiale du bâtiment.

Raluca ECONOMU  
Architecte



Au Moyen Age, toute la vallée de Joux était regroupée à la fois en une seule paroisse et en une seule commune dont le centre se trouvait au Lieu. A la Réforme, le centre ecclésiastique fut transféré à l'Abbaye, certainement dans le but de tirer parti des édifices de l'ancien couvent des Prémontrés qui y avait été fondé en 1126. L'accroissement de la population au cours des siècles suivants amena progressivement une fragmentation de ces circonscriptions. Sur le plan paroissial, la première mesure dans ce sens fut la création, en 1612, du poste de ministre du Chenit et diacre du Lieu; pour obtenir cette faveur de la part du gouvernement bernois, les habitants de ces deux villages, réunis encore jusqu'en 1646 en une seule commune, s'étaient engagés à fournir un logement pour ce pasteur, qui devait résider au Lieu. Dès 1704, la commune du Chenit eut son propre ministre, établi dans le village du Sentier; à partir de cette date, LL.EE. de Berne prirent à leur charge l'entretien et le logement de celui resté au Lieu. On sait peu de choses de la maison que les habitants mirent à disposition pour servir de cure en 1612; d'après Auguste Piguet (1), elle devait se situer au nord de l'église Saint-Théodule devenue la paroissiale actuelle; elle en était séparée seulement par un étroit couloir. La commune la fit reconstruire en 1657; puis, LL.EE. trouvant ce logement - constitué uniquement de deux chambres au rez-de-chaussée - malsain et insuffisant, elles en firent l'échange, en 1710, contre la maison de David Nicole (2); un nouvel échange intervint en 1754 avec la maison, nouvellement construite, du secrétaire Nicole (3). C'est probablement ce dernier bâtiment qui fut incendié en 1858 et remplacé par la cure actuelle. Un grand incendie embrasa en effet une bonne partie du village en 1858. La cure dut être rebâtie entièrement à neuf, sur le même emplacement, mais selon une orientation légèrement différente. Les plans de construction, qui ont été conservés dans les archives du Service des bâtiments, ne sont ni signés, ni datés; toutefois, on peut les identifier comme étant l'oeuvre de l'architecte David-Louis Braillard, et les dater entre 1858 et septembre 1860 (4). La cure proprement dite - c'est-à-dire la partie d'habitation au sud - n'a pas beaucoup changé depuis cette date. Par contre, la cour située au nord, bordée autrefois de galeries formant un U et fermée du côté de la rue par un mur à mi-hauteur percé d'un portail à accolade, a été transformée en 1895 par l'architecte S. Maget; celui-ci y aménagea un bûcher au rez-de-chaussée et une salle de catéchisme à l'étage (5).

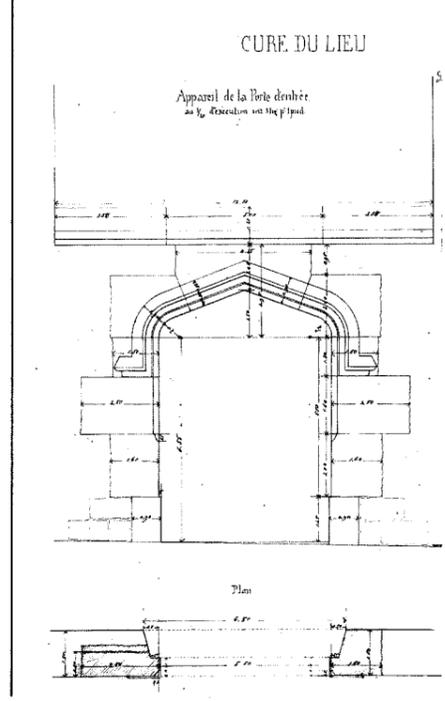
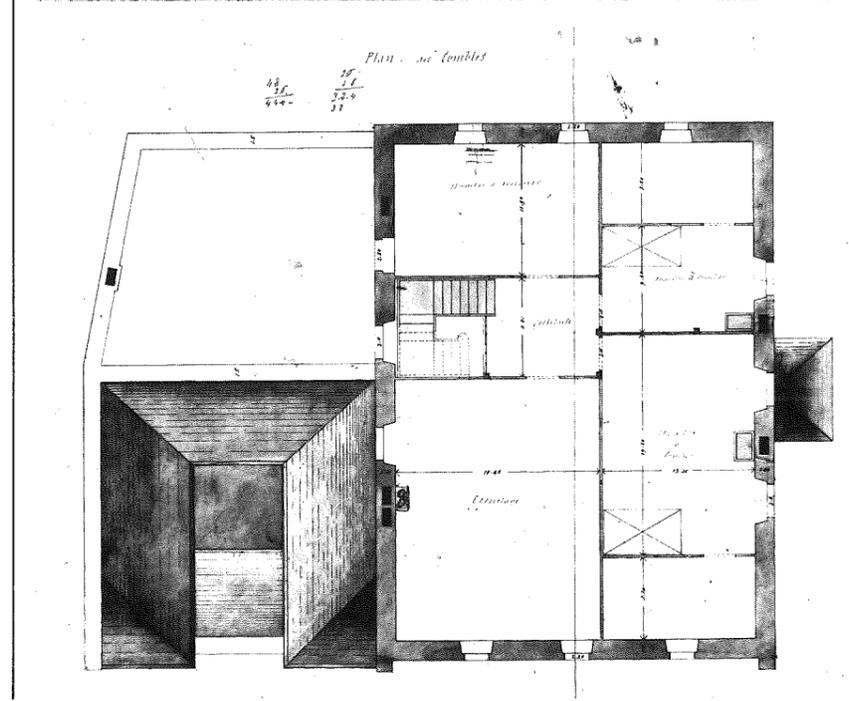
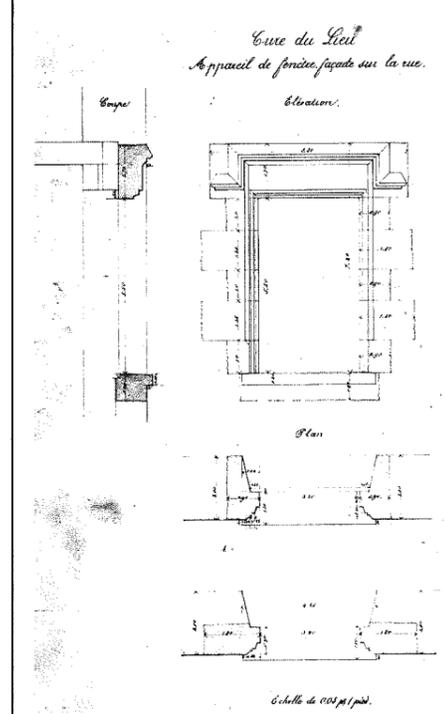


Plan de situation vers 1860 - Emplacement de l'ancienne et de la nouvelle cure.

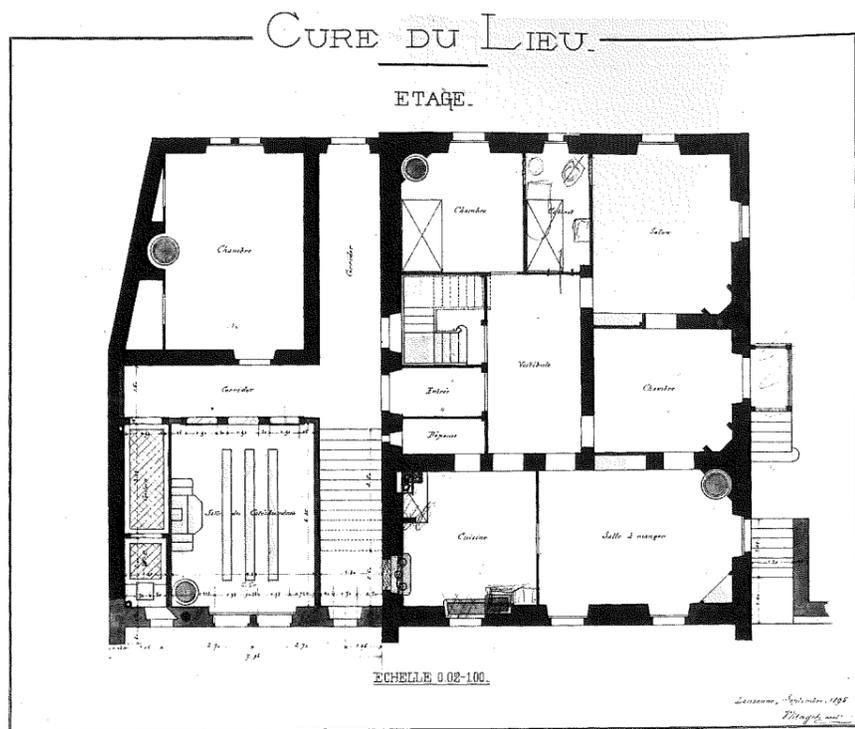
Projet de construction vers 1860 par David Braillard. Plans des combles avec au nord les appentis recouvrant les escaliers, la galerie et le bûcher qui donnent sur la cour.

Projet de construction vers 1860. Plan de l'appareil de fenêtre façade rue.

Projet de construction vers 1860. Élévation de la porte d'entrée de la cour.



Projet de transformation de la cure en 1895 par S. Maget. Plan de l'étage. Aménagement d'une salle de catéchisme dans l'ancienne cour.



La cure du Lieu est à notre connaissance la première cure néo-gothique du canton de Vaud. Ce style que l'on ne rencontre dans l'architecture civile qu'à partir des années 1830-1840 pour des réalisations exceptionnelles et de prestige ne s'acclimate réellement dans nos régions que depuis le milieu du XIXe siècle (6). Son influence dès lors sera durable, ainsi qu'en témoignent, après le Lieu, les cures catholiques de Vevey (1871) et d'Assens (1889), puis les cures réformées de Syens (1890) et d'Oron (1892). La cure du Lieu est aussi l'expression du style personnel d'un architecte, David-Louis Braillard, qui était alors inspecteur des bâtiments de l'Etat; né à Moudon en 1826, élève de Labrouste en 1846 à Paris, il devint architecte cantonal de 1869 à 1873 (7). La disposition de la cour, particulièrement originale, présente des analogies avec deux autres oeuvres de Braillard, datant de 1859 : la cure de Lignerolle, ainsi que la grenette et les boucheries de Moudon.

Monique FONTANNAZ  
Historienne

NOTES :

- (1) Auguste Piguet, *La commune du Chenit, Le Sentier* 1947-1971, surtout t I, pp. 114, 119; t. II, p. 216; c'est de cet ouvrage que sont extraits les renseignements concernant l'histoire communale.
- (2) ACV, Bb 1/38, 500, 13 déc. 1710; Bp 40/31, 1710-1711, 35.
- (3) ACV, Bb 1/71, 563, 16 fév. 1753, Bb 1/72, 344, 22 mars 1754; Bp 40/39, 1754-1755, 88.
- (4) La signature de l'architecte L. Braillard figure au bas du seul devis conservé, celui du serrurier L.-E. Grobéty, du 14 sept. 1860; *Compte-rendu du Conseil d'Etat*, 1861, militaire, 53.
- (5) Plans conservés aux archives du Service des bâtiments de l'Etat.
- (6) Cf. Paul Bissegger, *Le Moyen Age romantique au pays de Vaud, 1825-1850*, BHV 79, Lausanne 1985.
- (7) Aimable communication de M. Paul Bissegger.

SONDAGES ET EXAMENS DES ETAPES DECORATIVES

Les rénovations récentes des façades n'ont laissé que fort peu d'indices sur les éléments de décoration d'origine. Il semblerait que la chaîne d'angle des façades sud-est et sud-ouest ait été soulignée en gris bleuâtre et que le badigeon sur le fond des façades ait été blanc.

Les contrevents ne comportent guère plus de renseignements sur leur état d'origine; certains ont été remplacés en 1951, notamment ceux de la façade sud-ouest. Nous avons en revanche découvert d'anciens contrevents lors de la démolition d'une paroi de la cuisine au rez-de-chaussée; ceux-ci avaient été déposés, sciés et utilisés en guise de rayon. Nous avons compté sur ces derniers, trois étapes de décoration avec les chevrons vert et blanc alternés. Les chevrons d'origine étaient par ailleurs moins inclinés que les chevrons des contrevents actuels.

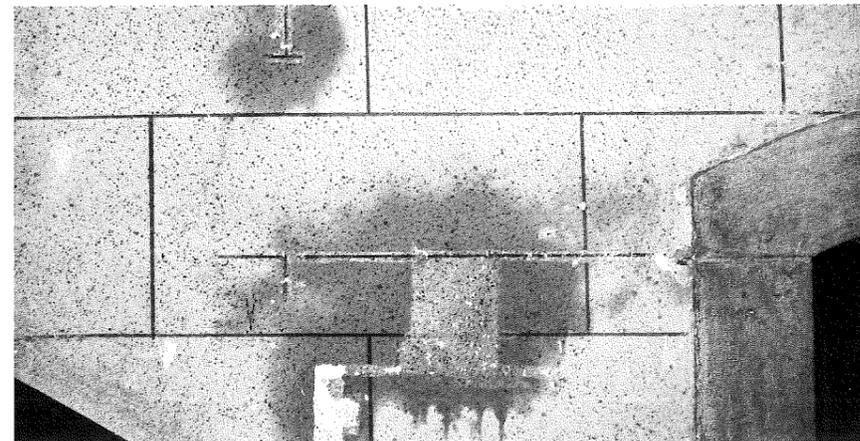
L'examen des surfaces intérieures nous a offert davantage de renseignements sur la décoration d'origine du XIXe siècle.

Les deux murs du corridor ont été surpeints à deux reprises, chaque fois en reprenant le système décoratif d'origine, à savoir l'imitation d'un appareil régulier. Celui d'origine, aujourd'hui reconstitué, présentait un appareil régulier à joints noir sur un fond gris bleuâtre, avec un soubassement plus foncé. L'original était par ailleurs plus finement exécuté que les deux surpeints.

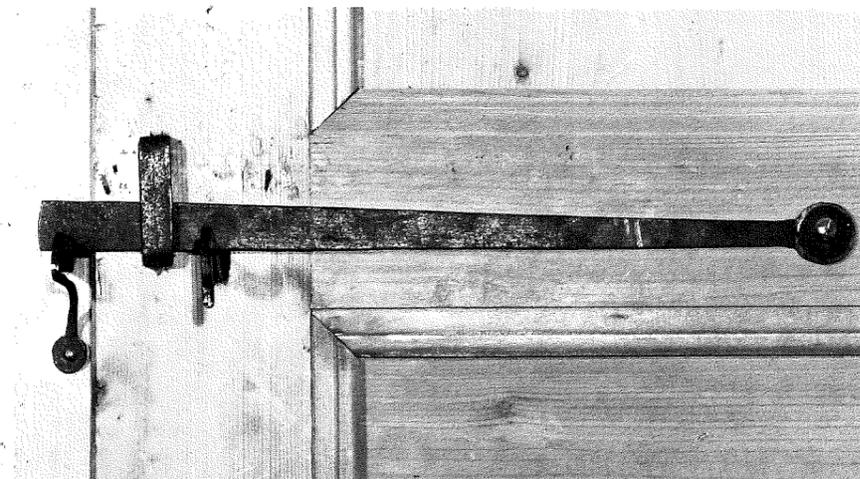
Les boiseries des pièces ont reçu dans l'ensemble trois à quatre couches de monochromie; les couleurs d'origine se situent entre différents tons de gris, verdâtres ou bleuâtres. Aucun élément de moulures n'était souligné dans les boiseries, hormis les boiseries en demi-cercle, dans les angles des pièces principales du premier étage, qui étaient décorées en faux-marbre. Cette décoration a été conservée sous les surpeints (qui n'ont donc pas été supprimés) et une reconstitution de ce décor a été réalisée par dessus.

Deux couleurs fréquemment rencontrées à l'intérieur des armoiries du XVIIIe et XIXe siècle sont le bleu foncé et le rouge foncé. A l'instar de la majorité d'entre elles, celles de la cure du Lieu - au premier étage notamment - sont bleu foncé : fort belle couleur qui devait mettre en relief et en évidence la vaisselle, l'argenterie ou les étains.

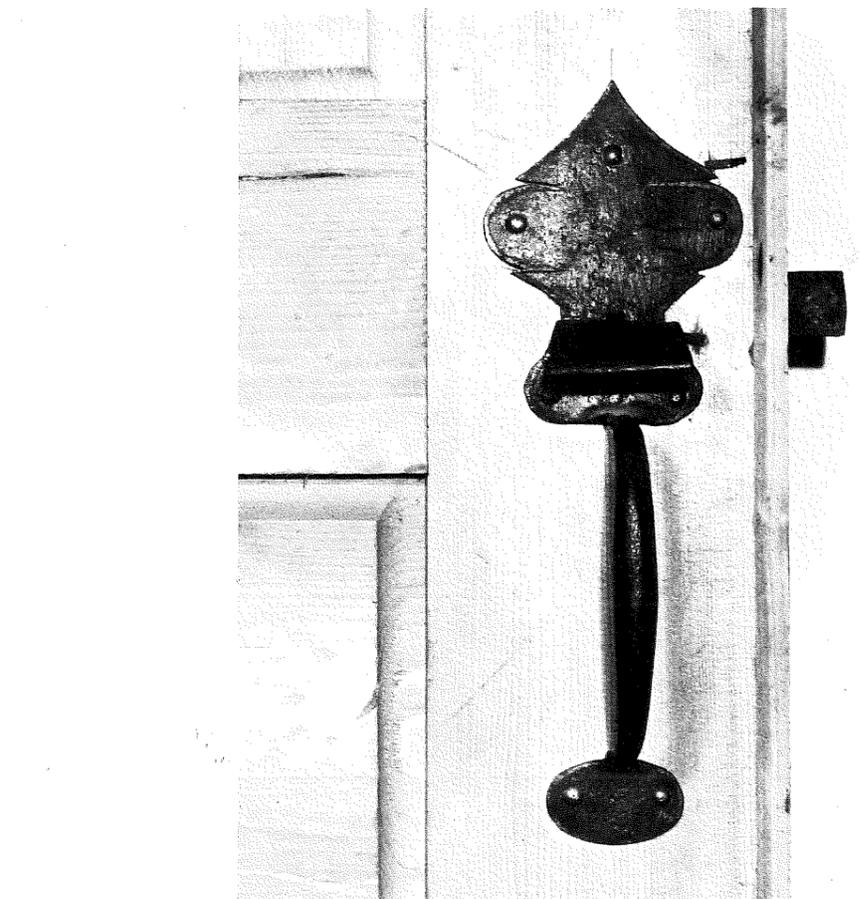
Eric FAVRE-BULLE  
Restaurateur



Détail du mur peint du corridor avec CT



Etage, 2 détails du loquet de la porte



Page de gauche:  
Mur peint du corridor

AVANT



APRES



# AVANT



# APRES



CHRONOLOGIE DES TRAVAUX	
Relevés de l'état existant	Octobre 1983
Premières esquisses d'avant-projet	Janvier 1984
Projet définitif	Juillet 1984
Préparation de soumissions	Août 1984
Appel de soumissions	20 septembre 1984
Mise à l'enquête	21 janvier 1985
Permis de construire	11 février 1985
Décret accordant le crédit	4 mars 1985
Début du chantier	6 mai 1985
Mise à l'enquête complémentaire	5 juillet 1985
Mise hors d'eau (fin toiture)	Fin juillet 1985
Fin travaux (entrée du pasteur)	15 décembre 1985
Décompte final provisoire	Décembre 1986
Décompte final définitif	Décembre 1987

#### ECHAFAUDAGES

Echafaudages légers sur les trois façades, y compris pont de couvreur.

#### MACONNERIE

Les façades nord-ouest et sud-est (terpine) ont été conservées dans l'état existant.

Façade sud-est : assainissement des fondations avec tissus non-tissés, plaques Filtra posées verticalement, lit de gravier et plaques "grille d'arbre". Après piquage complet y compris soubassement, rempochement et crépi à la chaux, trois couches lissées à la truelle.

Démolition partielle de sols, de chapes, de galandages, de murs de refend dans les locaux transformés et d'un canal de fumée hors toiture non utilisé.

Piquage des faïences et d'enduits intérieurs.

Construction de cloisons et application de crépi sur murs. Chapes au rez-de-chaussée et à l'étage y compris étanchéité pour la nouvelle salle-de-bains et W.-C.

Rhabillage des murs et planchers après percements.

#### CHARPENTE

Démontage et repose à neuf des larmiers, virevents, etc. Complément de la sous-toiture existante par du lambrissage neuf rainé-crêté.

Ouverture d'une nouvelle tabatière, pose d'un chevêtre pour la verrière et création de trois nouvelles lucarnes.

#### TRAITEMENT DE CHARPENTE

Contrôle et nettoyage complet exécuté par une entreprise spécialisée.

#### PIERRE NATURELLE

Lavage du crépi peint sur la façade nord-ouest.

Lavage et décapage des tailles et encadrements, en calcaire, intérieurs et extérieurs, ainsi que remplacement partiel de pièces et rhabillages divers.

A l'entrée de la cure, remplacement des marches existantes en béton par des marches en Molière.

#### MENUISERIE EXTERIEURE

Restauration de la menuiserie extérieure soit : portes, fenêtres, volets.

#### VITRERIE

Pose d'une nouvelle verrière en toiture au-dessus de la cage d'escaliers.

#### FERBLANTERIE-COUVERTURE

Dépose soignée et repose de la ferblanterie existante en cuivre.

Pose de diverses nouvelles garnitures (cheminée, ventilation, verrière, etc.), placage en cuivre des trois nouvelles lucarnes, de cheminées et pose de chapeaux en cuivre. Découverte de toute la toiture en tuiles, y compris lattage, sous-lattage, sous-couverture et évacuation à la décharge.

Pose d'une nouvelle sous-couverture en Sarnatex sur lambrissage, d'un lattage, contre-lattage et d'une couverture en ardoise naturelle d'Anger, modèle 400 x 150-180-210, rustique, ép. 8 mm.

#### PEINTURE EXTERIEURE

Lessivage, décapage et nouvelle peinture à l'huile sur berceaux, larmiers, volets, fenêtres, double-fenêtres, portes, etc.

Peinture minérale sur la façade nord-ouest, couleur ocre-jaune.

#### INSTALLATION ELECTRIQUE

Création d'un nouveau tableau de distribution et de comptage, alimentation de la nouvelle chaudière.

Démontage partiel de l'installation existante, pose et raccordement d'une nouvelle installation avec quelques éléments de lustrerie intégrés.

#### INSTALLATION DE CHAUFFAGE

Dépose de l'installation et de la chaudière existante.

Pose d'une nouvelle installation et chaudière avec sonde extérieure.

Tubage du canal de fumée et pose d'un nouveau brûleur.

#### VENTILATION

Installation d'une ventilation mécanique pour la nouvelle salle-de-bains, les W.-C. séparés et pour la hotte de la cuisine.

#### INSTALLATION CUISINE

Agencement de la cuisine de l'appartement avec les appareils ménagers (cuisinière combinée bois-électricité, frigo, hotte de ventilation) et complément du bloc cuisine pour les locaux de paroisse (boîler, etc.).

#### INSTALLATION SANITAIRE

Installation de W.-C. séparés au rez-de-chaussée et d'une salle-de-bains et de W.-C. séparés à l'étage.  
Raccordement et équipement des cuisines (appartement et salle de paroisse).  
Dans la buanderie, raccordement de la machine à laver.  
Création d'un poste d'arrosage extérieur.

#### PLATRERIE

Double, en carreaux de plâtre, contre mur mitoyen galetas, réduit et dans la cage d'escaliers.  
Plafonds suspendus, sans joints, au rez-de-chaussée (hall) et à l'étage y compris isolation (hall, nouvelles chambres).  
Remplacement partiel et fixation complète des plafonds en plaques Pavatex acoustique de la salle de paroisse.  
Enduit au plâtre lissé sur murs dégrossis et lissage sur murs bruts.

#### SERRURERIE

Pose d'une balustrade d'escalier métallique en tube acier rond, d'une main-courante fixée contre le mur, d'une boîte-aux-lettres et travaux divers.

#### MENUISERIE INTERIEURE

Démolition de l'ancien escalier et création d'un nouvel escalier en chêne, tournant, noyau arrondi, limon en lamellé collé, plein ceintre.  
Création d'un tambour d'entrée en frêne comprenant : montants, éléments cintrés, traverses, recouvrements de têtes de dalles, baguettes de fixation pour le vitrail, portes pleines, etc.  
Réutilisation des portes à panneaux déposées, complétées de portes neuves pour les nouveaux locaux, pose de double-fenêtres extérieures simple vitrage et de fenêtres triangulaires pour les lucarnes.  
Restauration de boiseries et de menuiseries diverses et pose à l'étage de plafonds en lames sapin dans la salle-de-bains, lucarnes, chambres et dégagements.  
Isolation du plancher des combles avec des panneaux Novophène et isolation Isover lure, ép. 80 mm.

#### CARRELAGES

Pose à la colle de carreaux de grès 30/30 cm. Florgrès avec frise et cabochons gris (hall, rez-de-chaussée) et rouge (cuisine, rez-de-chaussée), carreaux de grès 20/20 cm. gris (W.-C., rez-de-chaussée, salle-de-bains, dégagements et W.-C. étage et entre meubles cuisine) et faïences 20/20 cm. Ermellino avec filet (salle-de-bains et W.-C. séparés).

#### PARQUETS

Restauration du plancher vaudois, ponçage et cirage à chaud.  
Réparation et complément des parquets en chêne, ponçage et imprégnation.  
Pose, à l'étage, sur bois homogène de lino Marmoleum saumon dans les nouvelles chambres.

#### FUMISTERIE

Contrôle des canaux de cheminée et raccordement d'une cheminée de salon dans une des chambres du rez-de-chaussée.

#### PEINTURE ET PAPIERS PEINTS

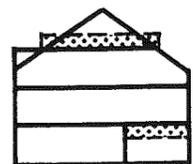
Salle de paroisse : arrachage des anciens papiers peints, pose de toile Scandatex, peinture dispersion deux couches sur murs et plafonds, peinture à l'huile sur boiseries, fenêtres, portes et peinture incolore sur armoires.  
Appartement : arrachage des anciens papiers peints, pose de papier ingrains dans toutes les chambres, pose de toile Scandatex dans la cage d'escalier, hall-rez-de-chaussée et dégagement-étage, ainsi que peinture dispersion deux couches.  
Lessivage, décapage partiel et deux couches de peinture à l'huile sur boiseries et peinture à l'huile incolore sur lambris en plafond.  
Peinture à l'huile des niches de cheminée du rez-de-chaussée avec restitution du motif faux marbre.  
Brossage et peinture de la cave voûtée, buanderie, réduit, galetas, etc.

#### AMENAGEMENTS EXTERIEURS

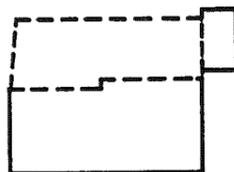
Finition sur assainissement des fondations (façades sud-est) au moyen de "grilles d'arbre" et de pavés, ainsi que nettoyage des pelouses.

#### OEUVRE D'ART

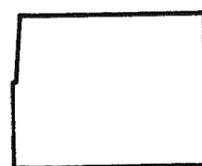
Création et pose d'un vitrail formant cloison et voûte sur l'escalier de l'appartement.



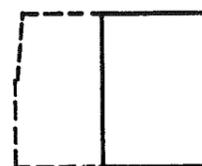
COUPES



REZ INFÉRIEUR



REZ SUPÉRIEUR



ETAGE - COMBLES

SELON LA NORME SIA 116

Rez inférieur :		
- locaux habités	206.65 m3	
- locaux non habités	311.70 m3	
- non excavés	112.30 m3	
Rez supérieur :		
- couloir	135.40 m3	
- salle de paroisse	300.00 m3	
- appartement	487.95 m3	
Etage :		
- Appartement	371.10 m3	
- Combles + réduit	434.25 m3	
- Combles sur appartement	158.95 m3	
	<hr/>	
	2'518.30 m3	
Garage	67.20 m3	
	<hr/>	
TOTAL CUBE SIA	2'585.50 m3	
	=====	
dont habité (53%)	1'365.70 m3	
non habité (47%)	1'219.80 m3	
Base	Indice du 1er avril 1977	100.0
Devis général	Indice du 1er avril 1984	130.1
Début des travaux	Indice du 1er avril 1985	132.9
Fin des travaux	Indice du 1er octobre 1985	133.0

CFC 1	TRAVAUX PREPARATOIRES	570.--	0.1%
13	Installation de chantier	570.--	
CFC 2	BATIMENT	100%	430'677.-- 90.3%
211.1	Echafaudage	6'977.--	1.6%
211.6	Maçonnerie	43'883.--	10.2%
214.1	Charpente, y.c. traitement	11'100.--	2.6%
216.0	Pierre naturelle	15'613.--	3.6%
222	Ferblanterie	23'130.--	5.4%
224	Couverture y.c. serrurerie	82'691.--	19.2%
23	Installation électrique	15'092.--	3.5%
24	Installation chauffage	20'769.--	4.8%
251	Installation sanitaire	12'050.--	2.8%
258	Agencement cuisines	10'963.--	2.5%
273	Menuiserie	66'816.--	15.5%
281.6	Carrelages	11'525.--	2.7%
281.7	Revêtements de sol	10'690.--	2.4%
284	Fumisterie	280.--	0.2%
285.1	Peinture - Plâtrerie	96'142.--	22.3%
287	Nettoyage	2'956.--	0.7%
CFC 4	AMENAGEMENT EXTERIEUR	2'250.--	0.5%
425.2	Dallage	2'250.--	
CFC 5	FRAIS SECONDAIRES	28'703.--	6%
511	Autorisations et taxes	150.--	
523	Photos	220.--	
524	Reproduction documents	10'113.--	
566	Bouquet, inauguration	1'094.--	
596	Spécialistes	17'126.--	
CFC 9	DECORATION	14'800.--	3.1%
981	Animation artistique	14'800.--	
	<b>TOTAL DES TRAVAUX</b>	<b>477'000.--</b>	<b>100%</b>
	Installation de chauffage payée sur "Plan relance chauffage"	18'510.--	
	Participation commune-paroisse (travaux salle de paroisse)	5'000.--	
	<b>TOTAL</b>	<b>500'510.--</b>	

MATRICE DES SURFACES	
Surface de la parcelle	1'313 m2
Surface bâtie :	
- cure	286 m2
- garage	21 m2
- surface carrossable	61 m2
- surface places et jardin	328 m2
- surface jardin potager	617 m2
MATRICE DES COUTS	
Coût CFC 2/m3 SIA 116	Fr. 166.50/m3
Coût CFC 2/m2 brut	Fr. 513.--/m2
Coût total/m3 SIA 116	Fr. 184.50/m3
Coût total/m2 brut	Fr. 568.25/m2
SURFACE BRUTE DES PLANCHERS	
Appartement du pasteur	
A. Surface habitable	
- rez inf. : bureau, réduit	45.90 m2
- rez sup. : hall, W.-C., cuisine, salle à manger, séjour, 2 chambres	136.00 m2
- étage : hall, W.-C., salle-de-bains, 3 chambres	109.20 m2
B. Surface non habitable	
- rez inf. : cave, chaufferie, local citerne, W.-C. non excavé	78.55 m2
- rez sup. : couloir	83.30 m2
- étage : combles, réduit, combles sur appartement	23.30 m2
Locaux paroissiaux	267.30 m2
Garage	79.80 m2
Total surfaces brutes habitables	16.05 m2
Total surfaces brutes non habitables	370.90 m2
TOTAL SURFACES BRUTES	468.50 m2
	839.40 m2
	=====

R. BERTHOUD S.A. MARTIN Frères Ch. ROCHAT PARAXIL	Echafaudages Maçonnerie Charpente Traitement charpente	Le Lieu Vallorbe Le Lieu Crissier
Silvio CAPRARA ALVAZZI S.A.	Pierre naturelle Ferblanterie - couverture	Lausanne Orbe
PROFILMETAL S.A. S.E.V.J. Reynold BERNEY G. MAMIE & Fils S.A.	Vitrerie-serrurerie Inst. électrique Inst. chauffage Inst. sanitaire - ventilation	Lausanne Le Sentier Les Bioux Vallorbe
TOMVAL J. BODENMANN S.A. Mario MISENTA SOLMODERN S.A.	Agencement cuisine Menuiserie Carrelages Revêt. sols - parquets - lino	Vallorbe Le Brassus Orbe Ecublens
Willy ROCHAT R. BERTHOUD S.A. P. & G. BERNEY S.A. FIRMATHEC	Fumisterie Plâtrerie-peinture Aménagement ext. Nettoyage	Le Sentier Le Lieu Les Bioux Lausanne

# CURE DU LIEU

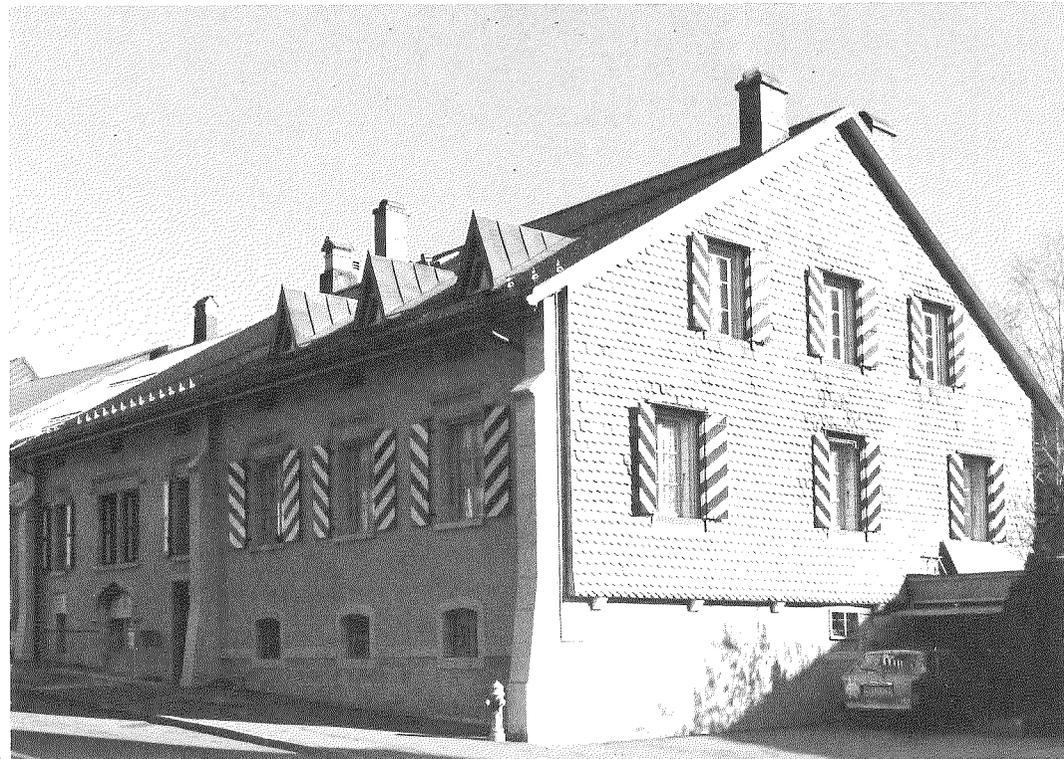
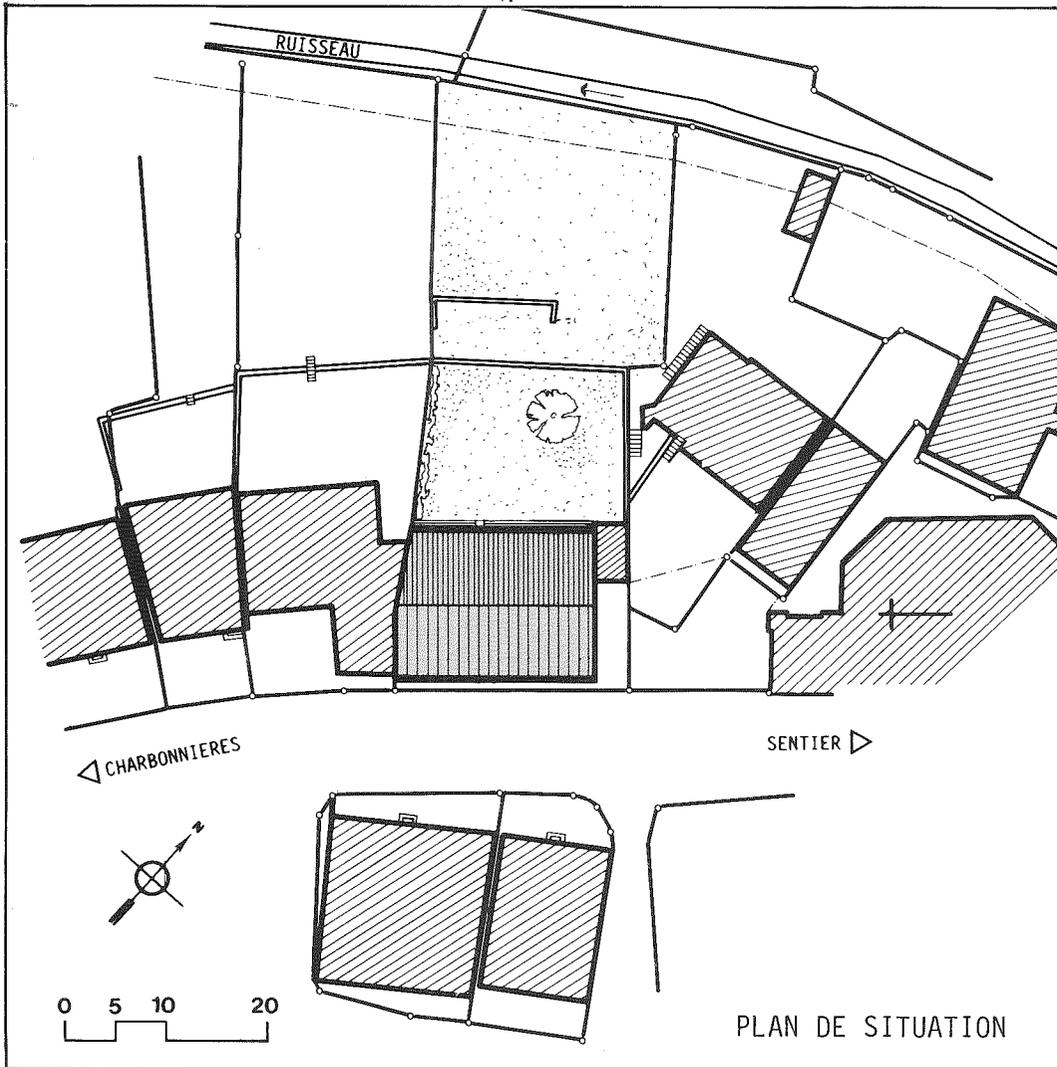
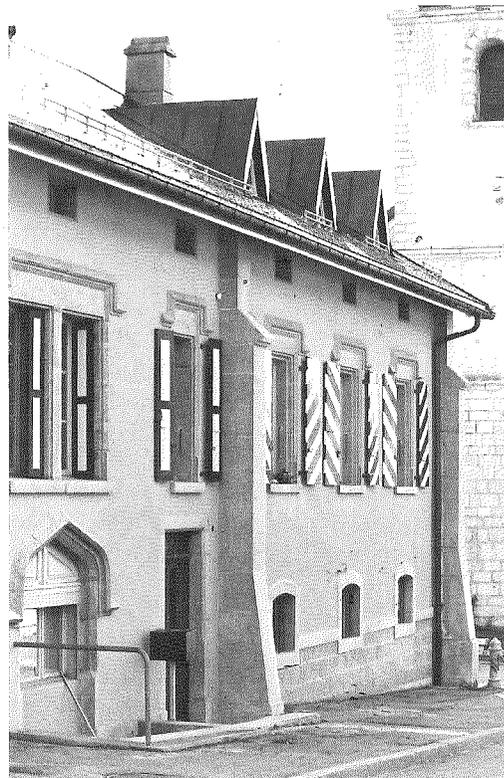
ÉTAT DE VAUD  
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS,  
DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS  
SERVICE DES BÂTIMENTS



RENOVATION ET TRANSFORMATION 1985

MAITRE DE L'OUVRAGE :  
Etat de Vaud  
Service des bâtiments, Lausanne

DIRECTION DES TRAVAUX :  
Raluca Economu, architecte au  
Service des bâtiments  
de l'Etat de Vaud



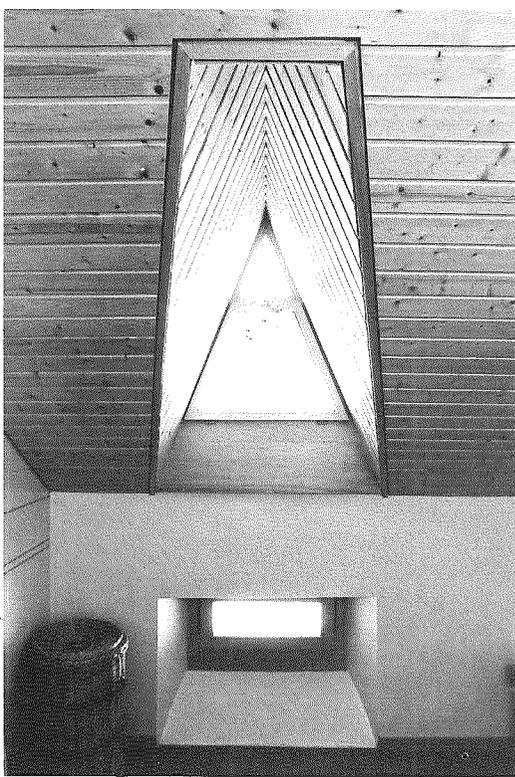
1.

2.

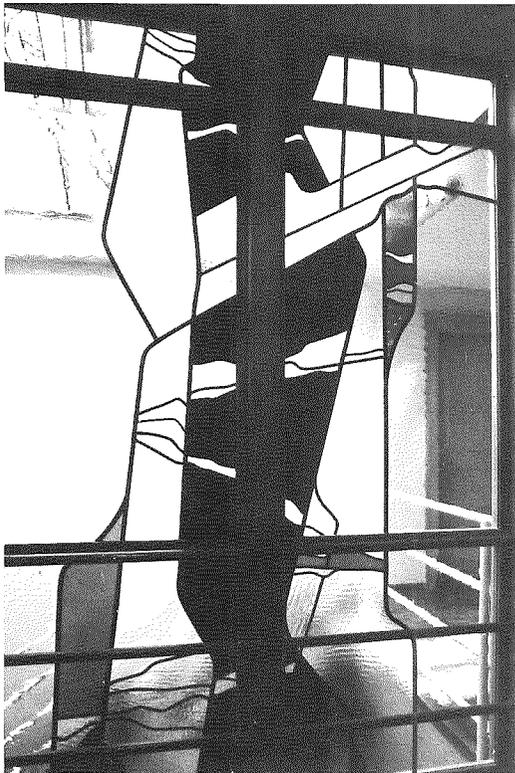
3.

4.

PLAN DE SITUATION



5.



7.

C'est au Lieu que nous trouvons la première cure néo-gothique du canton de Vaud, qui fut construite par l'architecte David-Louis Braillard, inspecteur des bâtiments de l'Etat, suite à l'incendie de 1858.

Cent vingt-cinq ans après, elle fut restaurée et "rajeunie" également par les architectes de l'Etat.

Dès son origine, le bâtiment a été conçu sur trois niveaux avec une nette séparation entre la partie habitation et la partie dépendances.

Le style personnel de l'architecte Braillard, dont parle l'historienne Monique Fontannaz dans son rapport, se manifeste entre autre dans le plan de la partie habitation. Celui-ci se développe sur trois côtés autour du hall central avec, comme élément principal, la cage d'escalier fermée et éclairée par une verrière dans la partie supérieure.

Cette idée de l'architecte Braillard a été accentuée lors de l'actuelle transformation par la mise en valeur de la cage d'escaliers, devenue ainsi l'élément architectural principal. La qualité de cet ensemble est soulignée par un vitrail qui constitue l'oeuvre d'art.

L'essentiel des travaux actuels s'est limité à restaurer avec précaution les éléments d'origine : boiseries, parquets, enduits, volets et façades. Les nouveaux éléments extérieurs et intérieurs ont été fait avec des techniques nouvelles et des matériaux nouveaux, dans un langage de notre époque, tout en respectant l'esprit d'origine et la cohérence initiale du bâtiment.

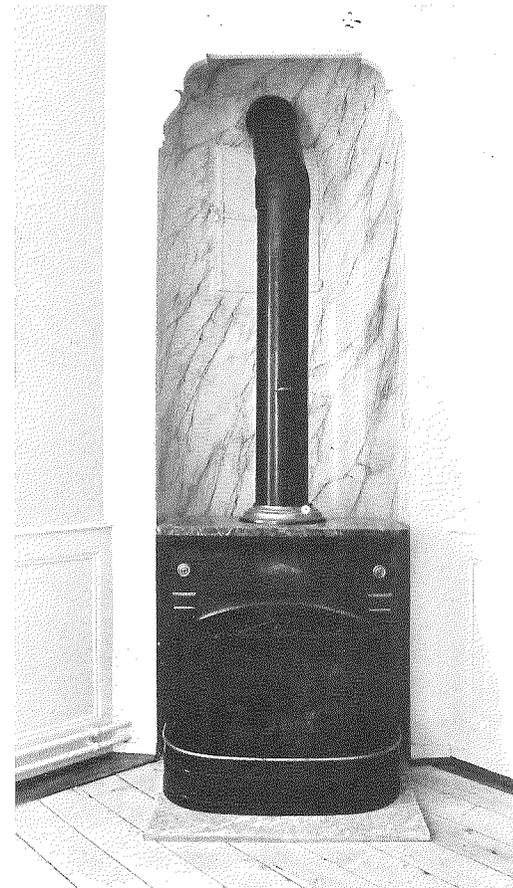
Raluca ECONOMU, architecte

LEGENDES DES PHOTOS :

1. Détail toiture-lucarnes
2. Détail façade N-0
3. Appareil de fenêtre
4. Façade N-0 et S-0
5. Détail lucarne
6. Étage - dégagement
7. Détail vitrail
8. Niche - peinte faux-marbre
9. Cage d'escalier



6.



8.



9.



**22** Janvier 1988 Publication  
du Service des bâtiments

Place de la Riponne 10 CH - 1014 Lausanne  
Conception graphique : André Bovey, ASG  
Photos : François Bertin, Grandvaux  
Impression : Favre et Winteregg, Bussigny